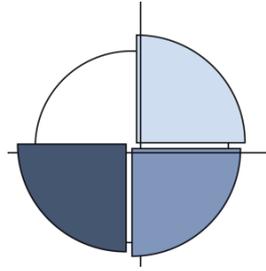


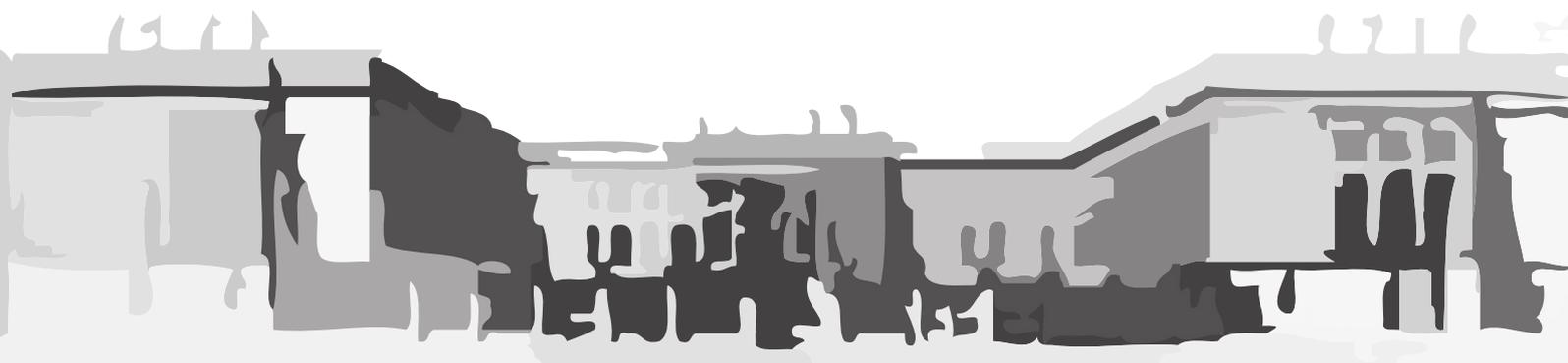
Repräsentationen sozialer  
Ordnungen im Wandel

Sonderforschungsbereich 640



*Roger Chartier*

Defense et illustration de la notion de  
représentation



## Working Papers des Sonderforschungsbereiches 640, Nr. 2/2011

Schriftenreihe des Sonderforschungsbereiches 640: „Repräsentationen sozialer Ordnungen im Wandel“ in Zusammenarbeit mit dem Dokumenten- und Publikationsserver (edoc) der Humboldt-Universität zu Berlin.

ISSN: 2190-314X

Redaktion: Matthias Braun, Vincent Houben, Stefan Kirmse, Reet Tamme

V.i.S.d.P.: Vincent Houben

*Roger Chartier*

### Defense et illustration de la notion de représentation

*Zitationsempfehlung:*

Roger Chartier, Defense et illustration de la notion de représentation, in: *Working Papers des Sonderforschungsbereiches 640 2/2011*, <http://edoc.hu-berlin.de/series/sfb-640-papers/2011-2/PDF/2.pdf>

Humboldt-Universität zu Berlin  
Sonderforschungsbereich 640  
Mohrenstraße 40-41  
D-10117 Berlin  
Web: [www.sfb-repraesentationen.de](http://www.sfb-repraesentationen.de)



Universität der Künste Berlin



*Wissenschaftliche Koordination:*

Matthias Braun

Fon: 030.2093.4864

Mail: [matthias.braun@staff.hu-berlin.de](mailto:matthias.braun@staff.hu-berlin.de)



Die Meinungen, die in den Working Papers des Sonderforschungsbereiches 640 geäußert werden, geben ausschließlich die Auffassungen der Autoren wieder. Abdruck und sonstige publizistische Nutzung, die über die in Forschung und Lehre üblichen Zitate hinausgehen, sind nur mit vorheriger Zustimmung der Redaktion sowie mit Angabe des Verfassers und der Quelle gestattet.

## Abstract

By tracing connotations of the word « representation » in history, Roger Chartier elaborates on the word's various meanings. On the one hand, representation refers to someone or something acting in place of an absent person or object. On the other hand, representation can also refer to public presence. Furthermore, Chartier describes how collective representations and social order are closely related. Finally, Chartier touches on the problem of historical representation itself. He suggests that historical discourse may be a mere representation of the past.

## Author

Roger Chartier was Directeur d'Études at the École des Hautes Études en Sciences Sociales in Paris until 2006. In 2007 he was appointed professor at the Collège de France, holder of the « Written Culture in Modern Europe » chair. He frequently lectures and teaches in the United States, Spain, México, Brazil and Argentina.

## Introduction/Einleitung

La conférence suivante faisait partie du cycle *Les mots de l'histoire: Historiens allemands et français face à leurs concepts et à leurs outils dont la séance du 7 mai 2010 était consacrée au thème des représentations. Le titre allemand de la communication de Hartmut Kaelble (Working Paper 1/2011) était Repräsentationen : wie gehen Historiker in Deutschland mit diesem Begriff um.* L'utilisation du terme allemand « Repräsentation » nous montre les différences par rapport au terme français « représentation ». Roger Chartier y faisait écho avec une communication sur *Défense et illustration de la notion de représentation* (Working Paper 2/2011).

Le cycle de conférences *Les mots de l'histoire* a pour objectif de stimuler une réflexion sur les différences sémantiques et disciplinaires à l'aide des notions clé de l'historien. Les responsables scientifiques de ce cycle sont : Falk Bretschneider (EHESS), Christophe Duhamelle (EHESS), Gudrun Gersmann (IHA), Wolfgang Kaiser (Paris 1/EHESS), Christine Lebeau (Paris 1), Pierre Monnet (EHESS), qui a assuré l'introduction et un commentaire lors de la séance du 7 mai, Marie-Louise Pelus-Kaplan (Paris VII), Patrice Veit (Centre Marc Bloch) et Michael Werner (CIERA, CRIA).

Les colloques franco-allemands sont organisés par le Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (CRIA) et l'Institut historique allemand à Paris (IHA) où la conférence sur les représentations du 7 mai a eu également lieu.

(Johan Wagner)

\* \* \*

Die Beiträge von Hartmut Kalble (Working Paper 1/2011) und von Roger Chartier (Working Paper 2/2011) entstanden im Rahmen der Veranstaltungsreihe *Les mots de l'histoire: Historiens allemands et français face à leurs concepts et à leurs outils*. Sie wurden am 7. Mai 2010 vorgetra-

---

gen. Der Titel des Vortrags von Hartmut Kaelble sollte ursprünglich *Repräsentationen: wie gehen Historiker in Deutschland mit diesem Begriff um* lauten. Er lässt sich als Hinweis darauf verstehen, dass das deutsche Wort « Repräsentation » nicht den gleichen Stellenwert wie das französische « représentation » hat. Der Titel des Beitrags von Roger Chartier lautete *Défense et illustration de la notion de représentation*. Seine Übersetzung, *Verteidigung und Veranschaulichung des Begriffs Repräsentation*, unterstreicht diese Beobachtung.

Die Veranstaltungsreihe *Les mots de l'histoire* thematisiert semantische und disziplinäre Unterschiede in den französischen und deutschen Wissenschaftskulturen. Die wissenschaftlichen Betreuer des in Rede stehenden Zyklus' sind Falk Bretschneider (*École des hautes études en sciences sociales, EHESS*), Christophe Duhamelle (*EHESS*), Gudrun Gersmann (*Deutsches Historisches Institut in Paris*), Wolfgang Kaiser (*Universität Paris 1/EHESS*), Christine Lebeau (*Paris 1*), Pierre Monnet (*EHESS*), welcher die Sitzung am 7. Mai 2010 eröffnete und kommentierte, Marie-Louise Pelus-Kaplan (*Universität Paris VII*), Patrice Veit (*Centre Marc Bloch*) und Michael Werner (*Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne – CIERA, Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne – CRIA*).

Die deutsch-französischen Kolloquien werden organisiert vom *Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne* und vom Deutschen Historischen Institut in Paris. In letzterem fanden die Vorträge zum Thema Repräsentationen am 7. Mai 2010 auch statt.

(Johan Wagner)

# Defense et illustration de la notion de représentation

## 1. Définitions

Le *Dictionnaire de la langue française* publié par Furetière en 1690 identifie deux familles de sens, apparemment contradictoires, du mot « représentation ». La première la définit ainsi : « Représentation : image qui nous remet en idée et en mémoire les objets absents, et qui nous les peints tels qu'ils sont ». Dans ce premier sens, la représentation donne à voir un objet absent (chose, concept ou personne) en lui substituant une « image » capable de le représenter adéquatement. Représenter est faire connaître les choses médiatement par la peinture d'un objet, les mots et les gestes, les figures et les signes : ainsi les énigmes, les emblèmes, les fables, les allégories. Représenter, dans un sens juridique et politique, est aussi « tenir la place de quelqu'un, avoir en main son autorité ». De là, la double définition des représentants comme ceux qui représentent dans une charge publique une personne absente qui devrait l'occuper et comme ceux qui sont convoqués pour une succession en lieu et place de la personne dont ils possèdent le droit.

Cette définition de la représentation s'enracine dans la signification ancienne et matérielle de la représentation, entendue comme l'effigie mise à la place du corps du roi mort sur son lit mortuaire. Cette acception du terme, tant en anglais qu'en français, ne peut être séparée de la théorie politique analysée par Ernst Kantorowicz dans *The King's Two Bodies*, qui trouve son expression visible dans les funérailles des rois français et anglais et sa formulation conceptuelle chez les juristes du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans ce moment essentiel pour la continuité dynastique se produit une dramatique inversion de la double présence du souverain, à la fois individu mortel et incarnation de la dignité royale qui ne meurt jamais. Elle suppose :

The custom of placing on top of the coffin or « roiall représentation » or « personage », a figure or image ad similitudinem regis, which – made of wood or of leather padded with bombast and covered with plaster – was dressed in the coronation garments or, later, in the parliamentary robe. The effigy displayed the insignia of sovereignty : on the head of the image there was the crown, while the artificial hands held orb and scepter. Wherever the circumstances were not to the contrary, the effigies were henceforth used at the burials of royalty : enclosed in the coffin of lead, which itself was encased in a casket of wood, there rested the corpse of the king, his mortal and normally visible – though now invisible – body natural ; whereas his normally invisible body politic was on this occasion visibly displayed by the effigy in its

pompous regalia : a persona ficta – the effigy – impersonating a persona ficta – the Dignitas.

Comme l'indique Furetière, « lorsque l'on va voir les princes morts sur leur lit funéraire, on voit seulement leur représentation, leur effigie ». Ainsi, la distinction est radicale entre le représenté absent, personne fictive ou réelle, et l'objet qui le rend présent, le donne à voir.

Mais le terme a chez Furetière une seconde signification : « Représentation, se dit au Palais [de justice] de l'exhibition de quelque chose », ce qui introduit la définition de représenter comme comparaître en personne et exhiber la chose. La représentation est ici monstration d'une présence, présentation publique d'une chose ou d'une personne. C'est la chose ou la personne qui est à elle-même sa propre représentation. Le représenté et son image font corps et adhèrent l'un à l'autre : « Représentation, se dit quelquefois des gens vivants. On dit d'une mine grave et majestueuse : Voilà une personne de belle représentation. »

Les dictionnaires des autres langues européennes du XVII<sup>e</sup> siècle enregistrent ce double régime de présence de la représentation, supposant soit une relation entre un signe et une chose, soit une identité entre la chose et le signe. Le *Tesoro de la lengua castellana* de Covarrubias, publié en 1611, ne mentionne que la première famille de sens : « *Representar: hacernos presente alguna cosa con palabras o figuras que se fijan en nuestra imaginación.* » De là, le sens juridique du verbe (« *Representar, es encerrar en sí la persona de otro, como si fuera él mismo, para sucederle en todas sus acciones y derechos* ») y les significations théâtrales des mots liés à « *representar* » : « *Representación, la comedia o tragedia* » ou « *Representantes, los comediantes, porque uno representa el rey, y hace su figura como si estuviese presente; otro el galán, otro la dama, etc.* »

Aux commencements du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le *Diccionario de Autoridades*, le sens de « *representar* » se divise, à la manière de Furetière, entre « *hacer presente alguna cosa* » et une acception inconnue du *Tesoro* de Covarrubias : « *manifestar en lo exterior alguna cosa, que hai, o que le parece* ». Sont ainsi liées les deux séries de définitions qui supposent, pour la première, l'absence de la personne ou de la chose représentée et, pour la seconde, son exhibition par elle-même : « *Representación: significa también autoridad, dignidad, character, o recomendación de la persona: y asi se dice, Fulano es hombre de representación en Madrid.* »

Dans sa réflexion sur le lien entre la représentation du pouvoir politique et le pouvoir politique de la représentation, Louis Marin ne sépara jamais ces deux sens anciens du terme. Inscrit dans la filiation de la théorie du signe élaborée par les grammairiens et logiciens de Port-Royal, le premier sens du mot désigne les deux opérations de la représentation quand elle donne présence à un référent absent :

Un des modèles parmi les plus opératoires construits pour explorer le fonctionnement de la représentation moderne – qu'elle soit linguistique ou visuelle – est celui qui propose la prise en considération de la double dimension de son dispositif : dimension « transitive » ou transparente de l'énoncé, toute représentation *représente* quelque chose, dimension « réflexive » ou opacité énonciative, toute représentation *se présente* représentant quelque chose.

De là, dans le transfert du modèle eucharistique sur le pouvoir du souverain catholique, une première dimension, qui fait de l'hostie la représentation du corps du Christ et du portait du roi, celle

de son corps absent. Mais cette représentation narrative et historique, qui implique une relation entre un signe et celle qui signifie, n'épuise pas la signification de l'eucharistie ou de l'image du souverain qui appartiennent aussi au second sens de la représentation, celui où elle est monstration d'une présence. L'hostie est le corps du Christ dans sa présence réelle, tout comme les images du roi sont la manifestation visible de la présence, en son absence même, de son corps sacramentel. C'est cette construction complexe, fondée sur les deux sens de la représentation, que met en péril l'introduction, par Louis XIV, de son propre portait, au naturel, dans les signes symboliques supposés le représenter dans son absence et sa présence. En associant dans leur historicité propre les deux dispositifs de la représentation, transitif et réflexif, l'attention peut être ainsi portée sur les mécanismes grâce auxquels une représentation se présente comme représentant quelque chose. Dans l'introduction de son livre *Opacité de la peinture*, Louis Marin souligne les effets heuristiques d'un tel déplacement qui substitue à une approche strictement sémiotique et structurale, fondée sur la seule analyse du langage, une étude historique et matérielle des modalités et des procédés de « présentation de la représentation ». Un lien étroit peut ainsi être noué entre la réflexion conceptuelle sur la notion même de représentation, dans les domaines de la logique, de la théologie et du politique, et les perspectives analytiques qui portent attention aux effets de signification produits par les formes d'inscription des discours.

## 2. Représentations collectives et monde social

Le concept de représentation a été un appui précieux pour que puissent être articulées, mieux que ne le permettait la notion de mentalités, les différentes relations que les individus ou les groupes entretiennent avec le monde social dont ils sont partie prenante. Grâce à la pluralité de ses significations, le concept, dans son acception sociologique de « représentations collectives », désigne, d'abord, les schèmes de perception et d'appréciation qui portent les opérations de classement et de hiérarchisation qui construisent le monde social. Dans le sens plus ancien des dictionnaires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il peut indiquer les pratiques et les signes, les symboles et les conduites qui visent à montrer et faire reconnaître une identité sociale ou un pouvoir. Enfin, dans une signification politique, il qualifie les formes institutionnalisées par lesquelles des « représentants » (individus singuliers ou instances collectives) incarnent de manière visible, « présentent », la cohérence d'une catégorie sociale, la permanence d'une identité ou la puissance d'un pouvoir. C'est en articulant ces trois registres que le concept de représentation a modifié la compréhension du monde social parce qu'il oblige à penser la construction des identités, des hiérarchies et des classements comme le résultat de « luttes de représentations » dont l'enjeu est la puissance, reconnue ou déniée, des signes qui doivent faire reconnaître comme légitime une domination ou une souveraineté.

Il est dès lors possible de comprendre comment les affrontements qui font s'opposer des violences contraires, des forces brutales, sont transformés en luttes symboliques dont les représentations sont les armes et les enjeux. La représentation a une telle capacité car, selon Louis Marin, « elle opère la substitution à la manifestation extérieure où une force n'apparaît que pour annihiler une autre force dans une lutte à mort, des signes de la force ou plutôt des signaux et des indices qui

n'ont besoin que d'être *vus, constatés, montrés*, puis *racontés* et *récités* pour que la force dont ils sont les effets soit crue ».

La référence à Pascal est ici toute proche. Lorsque Pascal dévoile le mécanisme de la « montre » qui se dirige à l'imagination et produit la croyance, il oppose ceux pour qui un tel « appareil » est nécessaire et ceux pour qui il ne l'est pas. Parmi les premiers se rencontrent juges et médecins :

Nos magistrats ont bien connu ce mystère. Leurs robes rouges, leurs hermines dont ils s'emmaillotent en chaffourées, les palais où ils jugent, les fleurs de lys, tout cet appareil auguste était fort nécessaire, et si les médecins n'avaient des soutanes et des mules, et que les docteurs n'eussent des bonnets carrés et des robes trop amples de quatre parties, jamais ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre si authentique. S'ils avaient la véritable justice, et si les médecins avaient le vrai art de guérir ils n'auraient que faire de bonnets carrés. La majesté de ces sciences serait assez vénérables d'elle-même, mais n'ayant que des sciences imaginaires il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire et par là en effet ils s'attirent le respect.

Mais pour ceux qui sont les maîtres de la force brute, une telle manipulation des signes est tout à fait inutile : « Les seuls gens de guerre ne se sont pas déguisés de la sorte parce qu'en effet leur part est plus essentielle. Ils s'établissent par la force, les autres par la grimace » (*Pensées*, Éditions Lafuma : 44 ; Éditions Brunschvicg : 82).

Le contraste relevé par Pascal a une pertinence particulière pour l'histoire des sociétés d'Ancien Régime. Tout d'abord, il permet de penser les formes de la domination symbolique, par l'image, la « montre » ou l'« attirail » (le mot est de La Bruyère) comme le corollaire du monopole sur l'usage légitime de la force que prétend établir le souverain absolu. La force ne disparaît pas dans l'opération qui la transforme en puissance, puisque toujours, comme les hommes d'armes, elle demeure à la disposition du prince, mais elle est mise en réserve par la multiplication des signes (portraits, médailles, monuments, louanges, récits, etc.) qui donnent à voir le pouvoir du souverain et doivent susciter, sans violence aucune, l'obéissance et l'adoration. En conséquence, les instruments de la domination symbolique assurent, tout ensemble, « la négation et la conservation de l'absolu de la force : négation, puisque la force ne s'exerce ni ne se manifeste puisqu'elle est en paix dans les signes qui la signifient et la désignent ; conservation, puisque la force par et dans la représentation se donnera comme justice, c'est-à-dire comme la loi obligatoirement contraignante sous peine de mort ».

L'exercice de la domination politique s'appuie ainsi sur l'ostentation des formes symboliques qui représentent la puissance du roi qui est donnée à voir et à croire même en son absence. En prolongeant cette rencontre entre Marin et Elias, on pourrait ajouter que c'est justement la pacification (au moins relative et tendancielle) de l'espace social entre le Moyen Âge et le XVII<sup>e</sup> siècle qui a permis la mutation des affrontements violents en luttes de représentations dont les enjeux étaient l'ordonnement du monde social, partant le rang reconnu à chaque état, corps ou individu.

Ainsi historiquement située, la pertinence heuristique du concept de représentation n'est pas limitée aux sociétés d'Ancien Régime, réglée par la codification juridique des distinctions socia-

les. Elle est aussi puissante pour comprendre comment, dans les sociétés « démocratiques » de l'époque contemporaine, les classements et les hiérarchies se construisent à la croisée des propriétés sociales objectives et des représentations, acceptées ou refusées, que les classes ou les groupes proposent d'eux-mêmes. Comme l'écrit Bourdieu dans la *Distinction*,

la *représentation* que les individus et les groupes livrent inévitablement à travers leurs pratiques et leurs propriétés fait partie intégrante de leur réalité sociale. Une classe est définie par son *être-perçu* autant que par son *être*, par sa consommation – qui n'a pas besoin d'être *ostentatoire* pour être symbolique – autant que par sa position dans les rapports de production (même s'il est vrai que celle-ci commande celle-là).

Les luttes de classification et de représentation sont ainsi comprises comme constructrices du monde social tout autant ou plus encore que les déterminations objectives qui séparent les classes et les groupes. Sont ainsi associées l'incorporation des structures du monde social par les individus, en fonction de leur origine, trajectoire et appartenance, et les dominations rendues possible par la perpétuation des représentations qui fondent leur légitimité. C'est lorsque se fissurent ou se brisent ces représentations que critique et ruptures deviennent pensables.

C'est sans doute pourquoi nombreux sont les travaux qui durant les dernières décennies ont fait usage du concept de représentation, qui en est venu à désigner en lui-même l'histoire culturelle, et des notions de domination ou violence symbolique qui supposent que celui qui en est la victime contribue, par sa croyance en la légitimité des principes qui l'assujettissent, à son efficacité. Comme on le sait, l'articulation entre ces deux concepts a transformé profondément la compréhension de plusieurs réalités fondamentales. Ainsi, l'exercice de l'autorité, fondé sur l'adhésion aux signes, aux rites et aux images qui la donne à voir et obéir. Ainsi, la construction des identités, quelles qu'elles soient, toujours situées dans la tension entre les représentations imposées (par les pouvoirs, les puissants ou les orthodoxies) et la conscience d'appartenance des individus eux-mêmes. Ainsi, les relations entre les sexes, pensées contradictoirement comme l'imposition de rôles propres par les représentations et les pratiques justifiant la domination masculine et comme l'affirmation d'une identité féminine, imaginée hors ou dedans le consentement, par le rejet ou par l'appropriation des modèles masculins.

La réflexion sur la construction des identités masculines et féminines par les représentations est une illustration exemplaire de l'exigence qui traverse aujourd'hui toute pratique historique : comprendre, à la fois, comment les représentations, qu'elles soient énoncées, figurées ou agies, définissent les rapports de domination et comment ces représentations sont elles-mêmes dépendantes des ressources inégales et des intérêts contraires que peuvent mobiliser ceux dont elles légitiment le pouvoir et celles dont elles doivent perpétuer la sujétion. Bien loin d'éloigner des réalités du monde social, comme l'ont cru et craint certains, une perspective qui fait de l'étude des représentations un objet essentiel est, en fait, la plus sociale des histoires.

### 3. Représentation et représentance, ou le régime du discours historique

Dans ces dernières années, le travail de Paul Ricœur est sans aucun doute celui qui a donné le plus d'attention aux parentés et compétitions existant entre les différentes modalités de représentation du passé : la fiction narrative, les opérations de la mémoire, la connaissance historique. Dans son dernier livre, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, il établit une série de distinctions entre ces deux formes de présence du passé dans le présent assurée par l'anamnèse, lorsque l'individu « *descende a su memoria* » comme écrit Borges, et par l'opération historiographique. La première différence est celle qui oppose le témoignage et le document. Le premier est inséparable du témoin et du crédit accordé, ou non, à sa parole ; le second, qui donne accès à un passé qui n'est le souvenir de personne, exige la mobilisation des techniques de la critique historique. Une seconde distinction contraste l'immédiateté de la réminiscence et la construction de l'explication historique qui peut privilégier soit les régularités et causalités méconnues par les acteurs, soit les raisons explicites et les stratégies conscientes de ceux-ci. Enfin, à la reconnaissance du passé promise par la mémoire est opposée sa représentation véridique procurée par la critique documentaire et la construction explicative propres à l'histoire.

De là, le double statut de la représentation dans la réflexion de Ricœur. Elle désigne, en effet, un objet particulier du questionnaire historien, devenu central dans les démarches de l'histoire culturelle, et le régime même des énoncés historiques, gouvernés par l'intention de vérité et de connaissance vérifiable de la discipline. En paraphrasant la distinction établie par Louis Marin, on pourrait dire que la représentation historique du passé a bien une double dimension : transitive, puisqu'elle représente ce qui fut et n'est plus, et réflexive, puisqu'elle le fait en exhibant les règles et exigences qui commandent son travail de représentation. Dans le cas de l'histoire sociale et culturelle que nous avons évoquée, ce sont les représentations des acteurs eux-mêmes qui deviennent l'objet même représenté par la représentation historique.

Celle-ci, toujours, se donne sous la forme d'un récit. Pour autant, faut-il conclure qu'elle n'est qu'une fiction parmi d'autres ? Plusieurs raisons ont pu inciter à le penser. Tout d'abord, la commune utilisation par l'histoire et le roman des mêmes tropes rhétoriques et des mêmes structures narratives a conduit à dissoudre la capacité de connaissance de la première dans une narrativité qu'aucune différence épistémologique ne peut distinguer de la vérité de la fable. Ensuite, toujours l'illusion référentielle menace la représentation historique du passé. Certes, comme l'affirme Barthes, la puissance d'une telle illusion, qui donne à voir comme réel un référent sans réalité objective, n'est pas la même pour le roman qui, en abandonnant la catégorie de la vraisemblance, a multiplié les notations réalistes chargées de lester la fiction d'un poids de réalité et pour l'histoire pour laquelle « l'avoir-été des choses est un principe suffisant de la parole ». Et de fait, l'historien introduit dans sa narration les preuves qui attestent cet « avoir-été des choses » : citations d'archives, reproductions de documents, photographies. De là, la structure dédoublée, ou clivée et feuilletée, comme dit Michel de Certeau, du discours d'histoire qui inclut dans l'analyse historique les traces du passé dont il propose la compréhension.

Toutefois, comme le montrent tout ensemble les falsifications historiques et les fictions qui se donnent comme des récits historiques, la représentation véridique du passé n'est jamais totalement protégée contre les séductions de l'illusion référentielle. Fonder son statut de connaissance vraie

est, à la fois, nécessaire et malaisé. En un temps, le nôtre, où est forte la tentation des histoires imaginées et imaginaires, la tâche est pourtant fondamentale puisqu'elle établit les critères qui permettent de considérer une distance séparant le discours historique comme une représentation adéquate du passé, ou, pour mieux dire, du passé que l'historien a construit comme son objet.

Une fois encore, Ricœur nous indique un possible chemin lorsqu'il affirme que c'est seulement en remontant de l'écriture de l'histoire (parente de celle de la fiction) aux techniques de recherche et aux procédés critiques qui fondent la preuve documentaire et la construction explicatives propres à l'histoire que celle-ci pourra accrédi-ter la prétention de vérité de son discours.

L'usage historique du concept de représentation a été doublement critiqué. La notion aurait une double nocivité : elle éloignerait l'histoire des réalités objectives qui constituent le passé en privilégiant l'étude des illusions, des rêves et des fantaisies, et, circonstance aggravante, elle minerait le statut de connaissance au profit d'une fable sur les fables ou de la perpétuation acritique des mythes construits par les acteurs historiques eux-mêmes. A mon sens, il n'est rien de tout cela. Le concept de représentation, en ses acceptions multiples, est l'un de ceux qui permet de comprendre avec le plus d'acuité et de rigueur comment se construisent les divisions et les hiérarchies du monde social. Et accepter que le discours historique lui-même est et ne peut-être qu'une représentation du passé n'est pas détruire sa scientificité mais, au contraire, la fonder.

Les représentations qui fondent les perceptions et les jugements, qui gouvernent les façons de dire et de faire, sont tout aussi « réelles » que les processus, les comportements, les conflits que l'on tient pour « concrets ». L'insistance placée par certains défenseurs de l'histoire sociale sur le « concret », opposé à l'abstraction supposée de la représentation, peut inquiéter. Se souvenant de Foucault, on peut se demander s'il n'y a pas là « une bien maigre idée du réel », identifié aux seules situations « concrètes ». Foucault écrivait :

Il n'y a pas « le » réel qu'on rejoindrait à condition de parler de tout ou de certaines choses plus « réelles » que les autres, et qu'on manquerait, au profit d'abstractions inconsistantes, si on se borne à faire apparaître d'autres éléments et d'autres relations. [...] Un type de rationalité, une manière de penser, un programme, une technique, un ensemble d'efforts rationnels et coordonnés, des objectifs définis et poursuivis, des instruments pour l'atteindre, etc., tout cela c'est du réel, même si ça ne prétend pas être « la réalité » elle-même ni « la » société tout entière.

La mise en garde devrait suffire débarrasser le débat intellectuel des fausses oppositions qui l'encombrent encore.

Certes, les pratiques que visent, de différentes manières, les représentations sont toujours irréductibles aux discours qui les décrivent, les régulent, les prescrivent ou les proscri-vent. Elles ne sont donc ni subsumées ni absorbées par les représentations qui les désignent. La question dès lors posée est celle-ci : comment l'historien peut-il appréhender des pratiques muettes dont la logique spécifique n'est pas celle des discours, quels qu'ils soient, qui les donnent à lire ? Dans son commentaire de *Surveiller et punir*, Michel de Certeau marquait la tension (et le risque) qui habite toute tentative qui entend rendre compte de l'effectuation des pratiques :

Quand, au lieu d'être un discours sur d'autres discours qui l'ont précédée, la théorie



se risque dans des domaines non verbaux ou préverbaux où ne se rencontrent que des pratiques sans discours d'accompagnement, certains problèmes surgissent. Il y a un brusque changement et la fondation, d'ordinaire si sûre qu'offre le langage fait alors défaut. L'opération théorique se retrouve soudain à l'extrémité de son terrain normal, telle une voiture parvenue au bord d'une falaise. Au delà, il n'y a plus que la mer. Foucault travaille au bord de la falaise, essayant d'inventer un discours pour traiter de pratiques non discursives.

Toute histoire des pratiques travaille nécessairement au bord de cette falaise et doit accepter, en la contrôlant grâce aux techniques de la critique documentaire, la médiation obligée des représentations.